

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CROZANT (Creuse) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2022



☞ *Conseils Municipaux / PV du 09.07.2022*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 9 juillet à 9 h 30 en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Didier LAVAUD, Maire.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOUCHAUD

Membres : 11

Présents : 9

Votants : 11 (Annie BARBAT a donné procuration à Bertrand CHAPUT et Bertrand MICARD a donné procuration à Frédéric LASNIER)

Absents : 2 (Annie BARBAT et Bertrand MICARD)

Quorum : 6 (atteint)

Après approbation du compte-rendu de la séance du 14 avril 2022, on passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

PERSONNEL COMMUNAL

- *Suppression de poste*

- *Mise à jour du tableau des emplois*

ORANGE

Projet de bail Orange/Totem : implantation d'une antenne relais Très Haut débit Mobile TOTEM sur la parcelle B 207

SDIC 23 : adhésion de nouvelles communes

Lettre de M. et Mme ALVAREZ : demande d'acquisition d'un délaissé de chemin à Villeneuve

Lettre de Mme CROZES : demande d'acquisition d'une partie de terrain communal à La Querlière

Lettre de M. CHALMET : demande d'acquisition d'une partie de terrain communal à La Brousse

Tour du Limousin : demande de subvention

ASSAINISSEMENT : rapport annuel 2021

Affaires diverses

• **PERSONNEL COMMUNAL**

Suppression de poste

Avis favorable du Comité Technique en date du 16.06.2022

Suite à la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 28 h à compter du 01.05.2022, il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à 22 h 22. Ce poste sera supprimé à compter du 01.08.2022.

Mise à jour du tableau des emplois

Cadres d'emplois et grades	TC ou TNC	POURVU	NON POURVU	Observations
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	35 h	1		Poste créé le 14.09.2020
Adjoint administratif territorial	28 h	1		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35 h	1		Poste créé le 11.09.2020
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	28 h	1		Poste créé le 01.05.2022
Adjoint technique territorial	35 h	1		
TOTAL		5	0	

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.
Avis favorable du CM à l'unanimité.

- **ORANGE : projet de bail Orange/Totem pour l'implantation d'une antenne relais Très Haut débit Mobile TOTEM sur la parcelle B 207**

Monsieur le Maire revient sur le projet de bail Orange/Totem, que chaque conseiller a reçu, en vue de l'implantation d'une antenne relais sur la parcelle B 207 dans le bourg à proximité de l'atelier communal.

Il explique que cette convention est conclue pour une durée de 12 ans et que la commune percevra une redevance annuelle de 1 500 €. La demande concerne un emplacement de 45 m².

Ce projet permettra de résoudre les nombreux problèmes rencontrés en matière de réseau pour les mobiles.

Avis du CM à l'unanimité pour l'implantation de cette antenne relais.

- **SDIC 23 : adhésion de nouvelles communes**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n° 2022-03/05 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SDIC 23 en date du 14 mars 2022 acceptant l'adhésion des communes de Bonnat et Montaigut-le-Blanc.

Vote à l'unanimité du CM pour l'adhésion de ces deux nouvelles communes.

- **LETTRE DE M. ET MME ALVAREZ : demande d'acquisition d'un délaissé de chemin à Villeneuve**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme ALVAREZ et présente le plan où est matérialisé le délaissé de chemin qu'ils souhaitent acquérir.

Le CM souhaite préciser qu'il faut laisser un droit d'échelle aux propriétaires de la parcelle F 326.

Avis favorable à l'unanimité pour le lancement de l'enquête publique sachant que les acheteurs se sont engagés à payer tous les frais inhérents à cette aliénation. Le prix est fixé à 0.50 € le m².

- **LETTRE DE MME CROZES : demande d'acquisition d'une partie de terrain communal à La Querlière**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme CROZES et présente le plan où est matérialisée la partie de terrain communal qu'elle souhaite acquérir.

Avis favorable à l'unanimité pour le lancement de l'enquête publique sachant que l'acheteur s'est engagé à payer tous les frais inhérents à cette aliénation. Le prix est fixé à 0.50 € le m².

- **LETTRE DE M. CHALMET : demande d'acquisition d'une partie de terrain communal à La Brousse**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. CHALMET et présente le plan où est matérialisée la partie de terrain communal qu'il souhaite acquérir.

Avis favorable à l'unanimité pour le lancement de l'enquête publique sachant que l'acheteur s'est engagé à payer tous les frais inhérents à cette aliénation. Le prix est fixé à 0.50 € le m².

- **TOUR DU LIMOUSIN : demande de subvention**

Monsieur le Maire informe le CM de la 55^{ème} édition du Tour du Limousin-Périgord qui se déroulera du mardi 16 au vendredi 19 août 2022.

Il précise que le Tour du Limousin passera sur Crozant le mardi 16 août 2022 lors de la 1^{ère} étape Verneuil-sur-Vienne/La Souterraine. De ce fait, les organisateurs demandent une subvention de 500 € à la commune.

Le CM vote à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

- **ASSAINISSEMENT : rapport annuel 2021**

Assainissement collectif du bourg

Gestion communale

Régie à autonomie financière

Population desservie : 90 habitants

Nombre d'abonnés : 107 abonnés

Volume facturé : 4 928 m³

Part fixe : 195 €

Part proportionnelle : 2.30 €/m³

Redevance modernisation des réseaux de collecte : 0.15 €/m³

Facturation semestrielle

Recettes : 31 745.28 € dont abonnements 20 697.95 €

Validation à l'unanimité du rapport annuel par le CM.



Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2020-06-12-04 du Conseil Municipal en date du 12.06.2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 22.04.2022

PAROTON SAS de Guéret : salle polyvalente - mise en conformité électrique (prise de terre)

Montant : 495.52 € HT soit 594.62 € TTC

Décisions du 28.04.2022

EURL MARTINET d'Azéables : réfection toiture versant arrière des sanitaires du camping

Montant : 2 598.00 € HT soit 3 117.60 € TTC

MEFRAN Collectivités : 3 tables de pique-nique pour le camping

Montant : 1 200.00 € HT soit 1 440.00 € TTC

CERIG de Pierre-Buffière : ordinateur portable pour la régie du camping

Montant : 1 444.00 € HT soit 1 732.80 € TTC

Décisions du 29.04.2022

CERIG de Pierre-Buffière : logiciel de gestion du plan du cimetière

Montant : 1 830.00 € HT soit 2 196.00 € TTC

CHUBB / SICLI de Puymoyen : défibrillateur

Montant : 2 041.22 € HT soit 2 449.46 € TTC

Décision du 05.05.2022

Christophe BERNARD : travaux de voirie à Villeneuve (JOUBERT)

Installation d'un caniveau et busage du fossé

Montant : 1 918.40 € HT soit 2 302.08 € TTC

Annule et remplace le devis de Patrice BERNARD signé le 18.05.2021

Décision du 19.05.2022

EVOLIS 23 de NOTH : contrôle de la défense incendie

Montant : 1 272.72 € soit 1 527.26 € TTC

Décision du 10.06.2022

EVOLIS 23 de NOTH : réfection des tranchées dans le bourg

Montant : 3 876.02 € soit 4 651.22 € TTC

Le Secrétaire de Séance,

Jean-Claude BOUCHAUD



Crozant, le 15 juillet 2022
Le Maire,

Didier LAVAUD